Règlement

Article 1 Engagement

Sont autorisés à participer à l'Uni'Sauze Toutes personnes majeures ayant un métier s'exerçant en uniforme.
Tout engagement est personnel.
Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Article 2 Inscription

Les inscriptions pourront s'effectuer:

- Sur notre site internet (www.agence-eventually.com)
- En nous contactant par email (eventually.contact@gmail.com)

Les inscriptions sont individuelles et doivent être rédigées sur le bulletin officiel (téléchargeable sur le site de l'organisation, onglet inscription).
Tout bulletin d'inscription incorrectement rédigé ou partiellement illisible peut être refusé. Les inscriptions papiers non signées ne seront pas validées.
La signature du bulletin d'inscription atteste de la prise de connaissance de ce règlement.

Le montant de l'inscription est de 20 euros par personnes.

Les inscriptions à l'Uni'Sauze seront closes 2 jours avant l'événement.
Le nombre de participants total maximal aux épreuves de l'UNI'SAUZE est de 150 personnes. Pour des raisons de sécurité et de qualité d'accueil, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants pour chaque épreuve.

Chaque concurrent devra avoir pris connaissance du présent règlement affiché à la cérémonie d'ouverture. Ce règlement est également disponible sur notre site Internet (www.agence-eventually.com), rubrique nos événements >UNI'SAUZE.

Les règlements par chèque sont à joindre par courrier à l'ordre de «event'ually tout est possible ».

Article 3 Résiliation

Au cas où un participant dûment inscrit ne se présenterait pas au départ, le droit d'inscription ne sera pas remboursé.
Dans le cas d'une demande d'annulation d'inscription en amont de l'événement (avec justificatif pour les blessures et maladies), l'organisation se réserve le droit de ne pas rembourser l'intégralité du montant (couverture des frais fixes engagés, repas, logement, etc.). Les modalités de remboursement s'établissent comme suit :

- Remboursement intégral des frais d'inscription aux épreuves si la demande est faite un mois avant l'évènement.

- Jusqu'à 15 jours avant la manifestation: remboursement des frais d'inscriptions à hauteur de 50%

- Jusqu'à 5 jours avant la manifestation : remboursement des frais d'inscriptions à hauteur de 25%

Dans le cas où le comité d'organisation se verrait dans l'obligation d'annuler l'épreuve, aucun remboursement des droits d'inscription ne sera automatiquement effectué.

Article 4 données personnelles

CNIL : Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénoms et adresse.

Les participants acceptent sans condition les prises de vues (photos et vidéos) durant l'épreuve et leur exploitation. Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.
Les concurrents cèdent leur droit d'image à l'association event'ually tout est possible sauf refus notifié par écrit à l'organisateur.

Article 5 Secours

En cas de problème en journée vous pouvez vous diriger vers n'importe quel bénévole (personne portant un gillet évent'ually, pisteur ou perche man afin d'obtenir de l'aide le plus rapidement possible.
Les pisteurs du Sauze sont en charges du secours sur les pistes lors de l'événement.
Chaque membre de l'organisation aura en sa possession les numéros de téléphone de l'organisation ainsi que des secours.

Article 6 Sécurité

tous les participants s'engagent à:

- Respecter le code de la route
- Respecter les consignes de sécurité relative au piste de ski (vous trouverez ces consignes aux caisses des remontées mécaniques, à l'ESF, dans vos logements, auprès de votre BDE)
- Respecter les consignes données par les membres de l'organisation du Sauze Student Week
- Respecter les consignes données par les secours ou les pisteurs.
- Respecter l'environnement dans lequel vous vous trouvez
- Aucunes priorités aux remontées mécaniques n'est admisent, et il est interdit d'utiliser les files d'attente écoles de skis.

Le non-respect de ces préconisations de sécurité et de respect de la nature mettant en danger tant les skieurs que l'avenir de l'organisation de cette manifestation , pourra entraîner une

disqualification de l'épreuve pour l'étudiant fautif, voir des poursuites selon la gravité de la transgression du présent réglement.

Article 7 classement

Le classement s'effectue comme suit:

1er équipe: 500€
2em équipe: 300€
3em équipe: 200€

Article 8 lieu

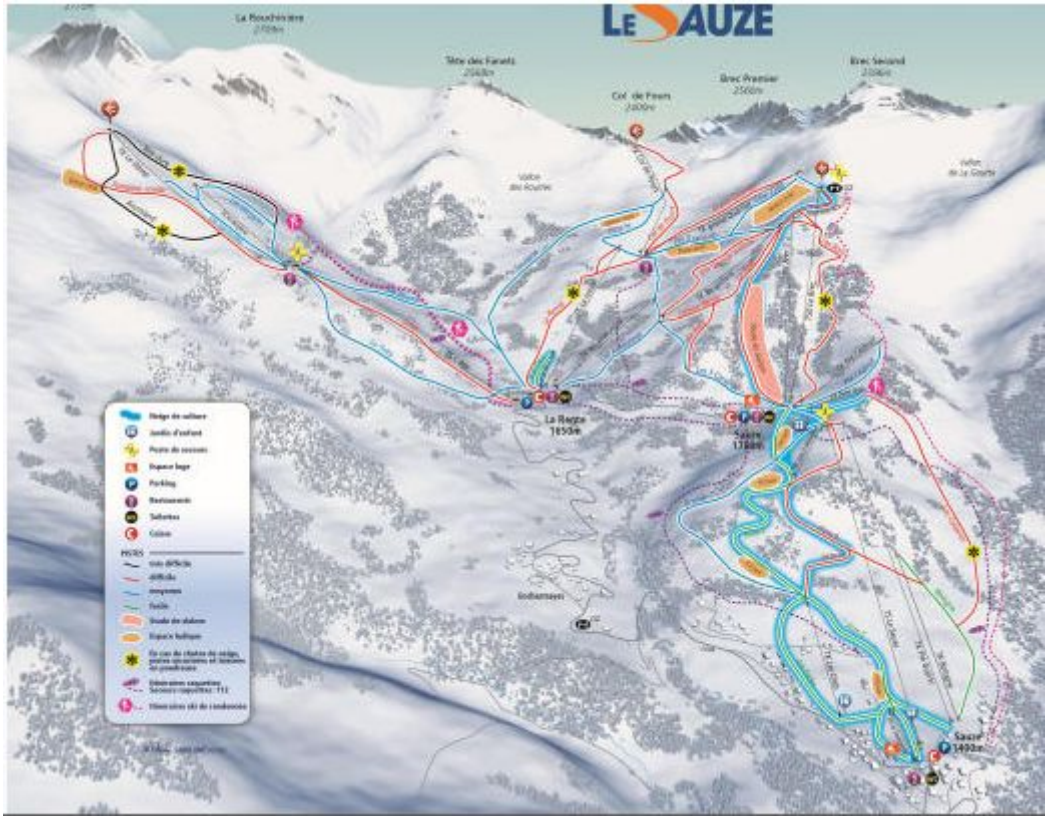

Article 9 Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance « responsabilité civile, protection juridique et dommage corporel » pour tous les concurrents en règle durant les inscriptions. Un exemplaire du contrat sera consultable et affiché sur notre site internet ainsi que dans vos logements ou auprès de votre BDE. Nous invitons chaque concurrent à s'assurer personnellement pour les risques «

Responsabilité Individuelle Accident » ou à vérifier son taux de couverture soit par le biais de sa licence de la Fédération Française Ski , soit par un autre biais couvrant l'activité.

Article 10 modification

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les épreuves et tout point du règlement en fonction des circonstances et contraintes extérieures ou organisationnelles.

Article 11 matériel

La liste de matériel que nous vous proposons est adaptable à chacun d'entre vous:

- Matériel de ski (ski, chaussure de ski, bâtons, casque)
- Tenue de ski (les jeans et jogging ne sont pas des tenues adéquates)
- uniforme de travail
- Crème solaire
- Sac à dos
- Gourde d'eau
- Tenu d'après ski (comprenant de bonne chaussure isolant du froid)
- Bonnet et lunette de soleil (minimum de catégorie 3)

Article 12 Déroulement

J1

- 9h30 laser game sur la piste C
- 9h30 démonstration de godille par équipe jugée par des moniteurs
- 14h chorégraphie par équipe sur le podium
- 17h parallèle nocturne
- 20h soirée fondue et débit de boisson sous chapiteau

J2

- 9h30 jeux de piste sur le domaine skiable
- 14h course en raquette
- 16h30 remise des prix